

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 872

présenté par
Mme Buis

ARTICLE 5

À l'alinéa 14, substituer au mot :

« dédiées »

le mot :

« destinées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.